

nombre des bacilles. « Il semblerait, dit M. Landouzy, que T R puisse prétendre à la qualité d'adjuvant à donner aux tuberculeux, pour les placer dans les meilleures conditions de réactions spécifiques vis-à-vis de leur toxi-infection » (Rapport présenté au IV<sup>e</sup> Congrès pour l'étude de la tuberculose. Paris, 1898). Ces conclusions sont encore trop indulgentes, car il n'existe encore aucune observation indiscutable de guérison pouvant être attribuée exclusivement à l'emploi de la tuberculine.

Est-ce à dire cependant que les nombreuses et patientes recherches faites dans le but de vacciner les tuberculeux, de donner à leur sang des propriétés bactéricides, doivent être frappées fatalement d'impuissance? Non, sans doute, et c'est plutôt dans cette voie qu'il faut persévérer que dans la poursuite du spécifique médicamenteux, toujours insaisissable; mais, pour l'instant, aucun résultat pratique n'ayant été acquis, nous devons garder le silence sur ces divers essais pour nous consacrer uniquement à l'étude des modificateurs de la nutrition, que l'on utilise avec avantage dans le traitement général de la tuberculose, mais dont il faut se garder d'abuser, ainsi que tant de médecins ont tendance à le faire, car il faut éviter avant tout de rendre le tuberculeux dyspeptique ou d'aggraver sa dyspepsie préexistante par l'usage prolongé de médicaments, tous plus ou moins irritants pour l'estomac.

Ces médicaments sont : l'huile de foie de morue, la glycérine, l'arsenic, l'iode, le soufre, les chlorures, les phosphates, la lécithine, le tanin. Ensuite, nous signalerons d'autres médicaments qui sont, non pas des modificateurs de la nutrition, mais des agents antiseptiques s'éliminant à la surface de la muqueuse bronchique. Leur action antibacillaire est nulle, mais ils combattent efficacement les infections secondaires, ce qui a pu faire croire parfois à leur action spécifique. La créosote et ses dérivés, l'eucalyptol, sont les principaux médicaments de cet ordre.

L'huile de foie de morue, que Perceval avait recommandée dès 1790, est moins un médicament qu'un merveilleux aliment, facilement assimilable. Outre l'oléine et la margarine, elle contient de nombreux composés phosphorés, des acides biliaires, des alcaloïdes isolés par Gautier et Mourgues; une cuillerée d'huile contient jusqu'à 10 milligrammes d'alcaloïdes, dont deux milligrammes de morrhuine. Ces alcaloïdes (butylamine, amylamine, morrhuine, etc.), qui excitent l'appétit, stimulent les fonctions de la nutrition, ne se rencontrent que dans les huiles colorées; il faut donc rejeter l'usage des huiles blanches. Outre les principes mentionnés, l'huile contient encore des traces d'iode et de brome; mais on ne peut attribuer à la présence de ces corps les propriétés qu'elle possède; c'est essentiellement comme aliment gras qu'elle agit. L'huile blonde obtenue par le premier traitement des foies frais est la seule qu'il convient de prescrire; l'huile brune est nauséabonde et ne présente d'ailleurs aucun avantage sur la précédente.

L'huile de foie de morue détermine rapidement une augmentation du poids et des forces, une amélioration sensible de l'état général, mais elle n'est réellement utile que si elle est prise pendant longtemps et à dose suffisante, c'est-à-dire à la dose de cinq à six cuillerées à soupe par jour.

« C'est le début surtout qui est scabreux; quand on a réussi à faire accepter deux cuillerées à bouche, chaque jour, on n'a guère plus de peine à arriver au

double, puis à six cuillerées, qui est le minimum de la dose que je considère comme vraiment utile » (Jaccoud). Certains malades arrivent à prendre des quantités considérables d'huile; ils la boivent non à la cuiller, mais au verre.

Il vaut mieux faire ingérer la dose totale en une ou deux fois, que la répartir en plusieurs doses fractionnées; quant aux heures d'administration, elles varient suivant le gré des malades. Les uns la prennent le matin au réveil ou en se couchant, d'autres avant ou après le repas. On a recours à divers artifices pour masquer la saveur désagréable de l'huile: on peut l'additionner d'eau-de-vie, de liqueurs aromatiques, de sirops de quinquina, d'iodure de fer, de gentiane, d'écorces d'oranges amères, d'éther.

Grasset prescrit :

Huile de foie de morue . . . . .	} aa	450 cent. cubes.
Eau seconde de chaux. . . . .		
Eau de laurier-cerise . . . . .		

5 à 6 cuillerées à bouche.

Quelques personnes versent dans un verre de bière mousseuse la quantité voulue d'huile de foie de morue; plus légère que la bière, celle-ci se place à sa partie supérieure au-dessous de la mousse; elle traverse ainsi la cavité buccale entre la mousse qui affaiblit la sensibilité de la muqueuse et la bière qui fait rapidement disparaître la saveur de l'huile. On peut encore s'humecter la bouche avant et après l'ingestion de l'huile avec de l'eau, du cognac, du jus de citron, ou prendre simplement une pastille de menthe; ou avaler, après l'huile, un peu d'eau aromatisée avec de l'eau de laurier-cerise, de l'essence de menthe, etc. La saveur de l'huile est entièrement dissimulée par l'essence d'amandes amères :

Huile de foie de morue . . . . .	500 grammes.
Essence d'amandes amères . . . . .	XX gouttes.
— de Wintergreen . . . . .	XX —
Sucre pulvérisé . . . . .	190 grammes.
Gomme arabique . . . . .	5 —
— adragante . . . . .	5 —
Eau distillée . . . . .	285 —
Hypophosphite de chaux . . . . .	10 —
— — soude . . . . .	5 —
	(GAY.)

2 à 3 cuillerées à soupe par jour.

On a fabriqué des cuillers très effilées permettant de verser l'huile presque directement dans l'arrière-bouche, ou bien on a renfermé l'huile dans des capsules; un autre moyen consiste à avaler l'huile dans du pain azyne, mais il n'est guère praticable, quand il s'agit d'absorber plus d'une ou deux cuillerées d'huile.

L'usage de l'huile peut être prolongé pendant plusieurs mois, mais il importe de supprimer la prescription pendant huit jours chaque mois. Pendant l'été, on cessera complètement cet usage, car l'huile est mal digérée, lorsque la température devient élevée. Tous les phtisiques peuvent digérer l'huile, s'ils ne sont pas atteints de troubles digestifs graves (vomissements fréquents, diarrhée rebelle) ou de fièvre; encore l'existence d'une légère fièvre vespérale